



La Visitation-de-l'Île-Dupas

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ AVIS PUBLIC

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR L'AJOUT DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU
22 FÉVRIER 2022.**

Veillez prendre note qu'en vertu de l'article 148 alinéa 3 du Code Municipal du Québec, permettant de modifier le calendrier préalablement établi, qu'une résolution a été proposée et adoptée par le conseil lors de la séance du 7 février 2022, stipulant l'ajout de la séance prévue pour le mardi 22 février 2022 à 19 h 30.

DONNÉ à la Visitation-de-l'Île-Dupas, ce 8e jour du mois de février de l'an 2022.

**Nancy Guertin,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Je, soussignée Nancy Guertin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de la Visitation-de-l'Île-Dupas, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi, le 8 février 2022 entre 8 heures et 17 heures.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 février 2022.**

**Nancy Guertin
Directrice générale et Secrétaire-trésorière**

